

Déclaration préalable

La Poste-NAO

Déclaration préalable Plénière NAO du 22 janvier 2025

Aujourd'hui, nous sommes conviés à la 1ère séance plénière de négociation qui suit la plénière de présentation du 17 décembre des NAO de La Poste maison mère.

Force est de constater que la conception de l'entreprise du dialogue social Post CSE, et plus particulièrement de la négociation, nous laisse à la fois perplexes et interloqués. Les notions mêmes de dialogue et de négociation semblent être dénaturées dans ce cadre. Nous assistons aujourd'hui à un recul de près de 70 ans dans la représentation des salariés et dans la reconnaissance du syndicat, seul outil reconnu par le législateur pour la défense des droits des travailleurs.

Sans entrer dans des débats stériles, nous regrettons vivement la transmission tardive des documents (seulement deux jours francs avant la réunion), documents qui, de surcroît, comportent des éléments a minima trompeurs ou superficiels, à l'image des graphiques présentés.

Quant à la forme, nous sommes heureux de constater que l'entreprise prenne en considération les éléments soulevés dans notre déclaration préalable du 17 décembre. Par contre nous n'avons pas les pages 21-22et23 ou ceux-ci apparaissent.

Aucune mention n'est faite du congé menstruel, de l'augmentation des jours de pénibilité, ni de l'élargissement des catégories de salariés concernés voir d'une augmentation du nombre de congés annuelle et ou de la réduction de temps de travail. Nous n'y retrouvons pas non plus de mesures concernant les départs anticipés ou toutes autres mesures annexe au salaire.

Sur le fond, les premières propositions de l'entreprise risquent d'être perçues comme une véritable insulte par nos collègues : seulement 0,6% pour les agents 1% d'augmentation INDIVIDUELLE pour les cadres et cadres supérieurs. QUID de la juste répartition des richesses, les résultats semestriels semblent être nettement supérieur à la faible enveloppe salariale se profilant.

Nous exigeons tout d'abord de connaître l'enveloppe budgétaire allouée aux augmentations salariales proposées à ce jour, et d'autre part, nous demandons que la négociation prenne réellement en compte les différents sujets que nous avons évoqués.